



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Fiel de bœuf

Date de révision :

01/07/2025

Page

1 / 7

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom Fiel de bœuf

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage général

Produits pour la création artistique.

Utilisations déconseillées

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité



Mon-Droguiste.Com 39 Bis
Rue Du Moulin Rouge 10150
Charmont Sous Barbuise Tél : +33.
(0)3.25.41.04.05 Email :
contact@mon-droguiste.com Web : www.mon-droguiste.com

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

SAMU : 15 - Pompiers : 18 - ORFILA : 01 45 42 59 59

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement CE 1272/2008 (CLP)

Le mélange est classé comme non dangereux selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP].

2.2 Éléments d'étiquette

Étiquetage

Mot d'avertissement

Mentions de danger

aucun étiquetage de danger requis

Précautions de sécurité

Texte d'étiquetage (CLP)

Contient des produits biocides. Contient du BIT, du CIT, du MIT, de l'OIT : peut produire une réaction allergique.
Texte intégral des biocides : voir section 16.

2.3 Autres dangers

SECTION 3 : Composition / informations sur les ingrédients

3.1 Substances



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Fiel de bœuf

Page

2 / 7

Caractérisation chimique

Galle de bœuf

Numéro CAS

EINECS / ELINCS / NLP

Numéro d'index UE

Numéro d'enregistrement REACH

Code Hazchem,

numéro CI

3.2 Mélanges

Informations Complémentaires

SECTION 4 : Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

informations générales

En cas de malaise, consultez un médecin (montrez-lui l'étiquette si possible).

En cas d'inhalation

Consultez un médecin si les problèmes persistent.

En cas de contact avec la peau

Laver avec une quantité généreuse d'eau et de savon.

Après un contact visuel

En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Consultez un médecin si l'irritation persiste.

Après ingestion : En

cas de problème, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3 Indication des soins médicaux immédiats et des traitements spéciaux nécessaires

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Le

produit est incombustible. Les moyens d'extinction doivent donc être choisis en fonction de l'environnement.

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité

aucun

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de : Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers Équipement

de protection spécial pour les pompiers

Informations Complémentaires

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

6.2 précautions environnementales



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Fiel de bœuf

Page

3/ 7

Le rejet dans l'environnement doit être évité.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Méthodes de nettoyage Ramasser

mécaniquement. Laver la zone
contaminée à grande eau.

Informations Complémentaires

6.4 Référence à d'autres sections

Éliminer les déchets conformément à la législation en vigueur. Voir la section 13

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation

sans danger Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

Précautions contre l'incendie et l'explosion

7.2 Conditions de stockage sûr, y compris les incompatibilités

Exigences relatives aux locaux de stockage et aux conteneurs

Garder le récipient hermétiquement fermé.

Conseils sur le stockage conjoint

Classe de stockage
Plus de détails

température de stockage : 5 - 40 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune mesure particulière n'est nécessaire si le produit est stocké et manipulé conformément aux prescriptions.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles de l'exposition professionnelle Protection

respiratoire En cas d'utilisation

correcte et appropriée, et dans des conditions normales, une protection respiratoire n'est pas nécessaire.

Protection des mains

Protégez la peau en utilisant une crème protectrice pour la peau.

Protection des yeux

Lunettes de protection

Protection du corps

Porter des vêtements de protection appropriés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Mesures générales de protection et d'hygiène Après le

travail, lavez-vous les mains et le visage.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Formulaire	ambre
Couleur	liquide
Odeur	caractéristique faible,

min

max

Point d'ébullition initial et intervalle
d'ébullition

Point de fusion/point de congélation

Point d'éclair/plage de points d'éclair

Inflammabilité

Température d'allumage

Température d'auto-inflammation



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Fiel de bœuf

Page

4/ 7

Limites d'explosion

Indice de réfraction

valeur du pH

5

5,5

Viscosité

Viscosité

Pression de vapeur

Densité

1 kg/l

20 °C

Coefficient de partage : n-octanol/eau

Risque d'explosion

9.2 Autres informations

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune réaction dangereuse en cas de manipulation et de stockage conformément aux dispositions.

10.2 Stabilité chimique Le

produit est stable dans des conditions normales de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses 10.4

Conditions à éviter

gel et chaleur

10.5 Matières incompatibles 10.6

Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux connu.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Aucune donnée disponible

En cas d'inhalation

Aucune donnée disponible

Après avoir avalé

Aucune donnée disponible

En cas de contact avec la peau

Aucune donnée disponible

Après un contact visuel

Aucune donnée disponible

Expérience pratique

Remarques générales

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

Classe de risque pour l'eau

1

Numéro de catalogue WGK
informations générales

12.2 Persistance et dégradabilité



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Fiel de bœuf

Page

5/ 7

Plus de détails

Le produit est partiellement biodégradable.
demande en oxygène

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)
Coefficient de partage : n-octanol/eau

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Autres effets indésirables

informations générales

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Numéro de clé de
déchet 080112 déchets de peintures et vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11
Recommandation

Emballage contaminé

Numéro de clé des déchets
Recommandation
Les emballages non contaminés peuvent être recyclés. Manipulez les emballages contaminés de la même manière que la substance elle-même.

Informations Complémentaires

SECTION 14 : Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

14.2 Nom d'expédition des Nations Unies

ADR, ADN Aucune marchandise dangereuse au sens de ces réglementations de transport.
IMDG, IATA

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN
IMDG
IATA

14.4 Groupe d'emballage

14.5 Risques environnementaux

Polluant marin - IMDG

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport terrestre (ADR/RID)

Code : ADR/RID
nombre de Kemmler
Étiquette de danger ADR
Quantités limitées
Emballage contaminé : instructions
Emballages contaminés : dispositions particulières
Dispositions particulières pour l'emballage collectif
Réservoirs portables : instructions



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Fiel de bœuf

Page

6/ 7

Citernes portables : dispositions particulières

Codage des réservoirs

Restriction des tunnels

Remarques

EQ

Dispositions spéciales

Transport maritime (IMDG)

EMS

Dispositions spéciales

Quantités limitées

Emballage contaminé : instructions

Emballages contaminés : dispositions particulières

IBC : Instructions

IBC : Dispositions

Instructions pour le réservoir OMI

Instructions pour les chars de l'ONU

Instructions pour les citernes Dispositions spéciales

Arrimage et ségrégation

Propriétés et observations

Remarques

EQ

Transport aérien (IATA-DGR)

Danger

Passager

Passager LQ

Cargaison

ERG

Remarques

EQ

Dispositions spéciales

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Réglementations nationales

Europe

Teneur en COV [%] 0

Teneur en COV

[g/L]

Autres réglementations, limitations et exigences légales

Allemagne

Classe de stockage

Classe de risque pour l'eau 1

Numéro de catalogue WGK

Réglementation des incidents

Informations sur les limitations de travail

Autres réglementations, limitations et exigences légales

Danemark

Autres réglementations, limitations et exigences légales



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Fiel de bœuf

Page

7 / 7

Hongrie

Autres réglementations, limitations et exigences légales

Grande-Bretagne

Autres réglementations, limitations et exigences légales

Suisse

Teneur en COV [%] 0 %

Autres réglementations, limitations et exigences légales

USA

Autres réglementations, limitations et exigences légales

Règlements fédéraux

Règlements de l'État

Japon

Autres réglementations, limitations et exigences légales

Canada

Autres réglementations, limitations et exigences légales

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

SECTION 16 : Autres informations

Informations complémentaires

Mentions de danger (CLP)

Informations complémentaires

Ces informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et décrivent les normes de sécurité applicables à notre produit pour l'usage prévu. Elles ne constituent pas une garantie juridiquement contraignante quant à ses caractéristiques spécifiques ni à son adéquation à une application particulière. L'utilisation du produit doit donc être adaptée aux conditions particulières de l'utilisateur et vérifiée par des essais préliminaires.

Nous ne pouvons donc pas garantir les caractéristiques des produits ni accepter une responsabilité pour les dommages survenant en relation avec l'utilisation de nos produits.

Littérature

Pour les abréviations et les acronymes, voir : ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment, chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Motif du changement

Informations complémentaires

BIT - 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

CIT - 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazoline-3-one

MIT - 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one

OIT - 2-octyl-2H-isothiazol-3-one